



Troupeau de 52 brebis dans mon jardin

Par **murielle64**, le **21/01/2015 à 17:52**

Notre propriété privée s'est vue pénétrée, dans une journée entière par un troupeau de 52 brebis. L'ensemble de ce troupeau s'est introduit dans notre jardin par le bois à l'arrière de notre maison, a enfoncé le grillage qui nous sépare du bois et est remonté jusqu'aux jardins aménagés envahissant ainsi plus de 2000 m² et dévastant absolument tout sur son passage. Ce jardin représente plus de 10 ans de travail et de murissement. Au delà, du temps passé à l'ouvrage et de la perte affective, ces arbres arbustes et plantes vivaces provenaient de pépiniéristes proposant des "produits d'exception" avant ce drame et non pas des jardinerie standards. Je suis professionnelle du métier. Diplômée horticole, je travaille à mon compte en tant que conseil en agencement paysager depuis un an ; mon jardin représente la vitrine de la qualité des services que je propose. Vecteur de confiance, c'est grâce à lui que je peux démontrer mon savoir faire à ma nouvelle clientèle. dévastée par cet évènement, je me vois maintenant privée d'une partie importante de "mon outil de travail".

Mon assurance ne veut pas me représenter dans cette affaire car elle me signale que mon contrat habitation exclut la prise en charge des dommages au terrain arbres et plantations. N'est elle pas en mesure de me défendre ?

De plus l'assurance adverse veut à tout prix se mettre en contact avec mon assurance ? Je n'arrête pas de les appeler depuis 2 mois (il manque un papier, jamais la même personne avec plusieurs "sons de cloches" ; rien ne bouge ils se renvoient le bébé - qu'en pensez vous ? dois je déposer une plainte pour avoir un Procès Verbal d'audition en tant que "victime" . J'ai peur de ne pas être dédommager du tout,

Par **Jibi7**, le **21/01/2015 à 18:08**

Si vous avez une protection juridique peut être pourrait elle intervenir ?

Sinon, ayant entendu que des organismes indemnisaient les bergers ou agriculteurs des dégats commis par loups, sangliers etc..peut être pour une fois pourraient ils se payer sur les moutons!

Pour la remise en état ..pourquoi ne pas contacter l'emission de franc5 "silence ça pousse"..

ps j'espere qu'a compter les moutons -de panurge- cela ne vous empechera pas de dormir![smile7]

suggestion de transaction: [smile33] 52 brebis devraient vous valoir 52 semaines de méchoui (1 par week end) ou de fromages de brebis !